



HAL
open science

La dimension communicationnelle des controverses

Joëlle Le Marec, Igor Babou

► **To cite this version:**

Joëlle Le Marec, Igor Babou. La dimension communicationnelle des controverses. *Hermès, La Revue - Cognition, communication, politique*, 2015, 73, pp.111-121. hal-01593775

HAL Id: hal-01593775

<https://u-paris.hal.science/hal-01593775v1>

Submitted on 26 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/286926603>

La dimension communicationnelle des controverses

Article in HERMES (France) · December 2015

CITATIONS

0

READS

35

2 authors:



Joëlle Le Marec

Université Paris-Sorbonne - Paris IV

76 PUBLICATIONS 169 CITATIONS

SEE PROFILE



Igor Babou

Paris Diderot University

42 PUBLICATIONS 51 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Geoparks: Heritage, Education and Sustainable Development - an Innovative Methodology for Southern Countries. [View project](#)



Habiter la bibliothèque [View project](#)

Joëlle Le Marec

Université Paris Diderot – Cerilac EA 441

Igor Babou

Université de la Réunion – LCF EA 4549

La dimension communicationnelle des controverses

Une controverse peut-elle être considérée comme un phénomène de communication? Quel éclairage un tel parti-pris pourrait-il apporter sur les phénomènes empiriques concernés? Nous proposons de répondre à ces interrogations en déployant l'exigence épistémologique d'une compréhension de la communication. Celle-ci s'est développée à partir d'autres phénomènes que les controverses, mais elle peut permettre de préciser la compréhension que l'on peut en avoir.

Avant tout, il faut clarifier, au plan logique, un arrière-plan qui intervient nécessairement dans les manières de penser la relation théorique entre controverses et communication : soit la communication est un aspect particulier des controverses, et elle en constitue alors un sous-système dans un rapport du type à l'occurrence; soit ce sont les controverses qui sont des sous-systèmes de la communication, qui en serait le type; soit les deux catégories peuvent être pensées comme distinctes, sans aucune relation du type

à l'occurrence. Enfin, elles peuvent être conçues comme reliées, mais au sens de l'hybridité, c'est-à-dire sans qu'une relation du type à l'occurrence n'intervienne. Il resterait, dans ces deux dernières configurations, à indiquer l'espace phénoménologique au sein duquel communication et controverse établiraient leur distinction ou leur hybridité. Il nous semble qu'une des manières de penser cette hybridité passe par la prise en compte du fait que pratiques de communication et controverses ont été bien étudiées dans le domaine des études de sciences. Elles mobilisent donc, forcément, un retour réflexif sur les pratiques de connaissances (enquête, argumentation), sur les productions multiples qu'elles font circuler, et, bien sûr, sur ce que fait cette réflexivité à la recherche sur ces phénomènes.

C'est sur fond de cette réflexion sur des objets – les controverses et la communication – qui ne sont pas extérieurs aux pratiques scientifiques, que nous faisons la proposition suivante. Nous avons acquis dans nos travaux une

capacité d'analyser les phénomènes de communication et surtout d'utiliser la communication pour observer et décrire des phénomènes sociaux plus généraux. C'est pourquoi nous cherchons à analyser la communication à plusieurs niveaux : dans ses manifestations empiriques lorsque des discours circulent, comme c'est le cas des controverses, mais aussi dans les conceptions de la vie sociale auxquelles l'attention aux cadres théoriques et aux pratiques de communication dans toute enquête rend l'observateur particulièrement sensible. Nous sommes non seulement dans une société « conquise pas la communication » mais aussi dans une société qui ne se donne à voir au chercheur qu'à travers des phénomènes de communication.

Nous cherchons donc un dialogue avec des auteurs qui, symétriquement, analysent des controverses et en tirent plus largement une attention réflexive à leurs propres manières d'observer les phénomènes sociaux, notamment à travers les pratiques d'enquête.

Dans un premier temps, nous nous en tiendrons à un niveau fonctionnel : que peuvent apporter les recherches en communication à l'analyse des controverses ? Nous évoquons ensuite des conceptions qui peuvent à la fois rapprocher et différencier les formes d'attention à ce qui est en jeu dans la recherche : notamment la manière dont nous nous représentons l'espace social dans lequel nous nous déplaçons en tant qu'observateurs et praticiens de la recherche.

Communication et controverses : la science en arrière-plan ?

Tout d'abord, la communication peut être considérée *a priori* comme une caractéristique nécessaire du phénomène plus global des controverses. La construction d'un problème public, par sa trajectoire le faisant passer des conversations quotidiennes aux puissances d'agir politiques (Chateauraynaud, 2011), s'appuie ainsi sur un

grand nombre de ressources dont les médias ne sont que l'une d'entre elles (Cefaï, 2013). Que serait une controverse publique sans aucune communication ? Quels seraient ses supports éditoriaux et ses publics ? Peut-on dire d'arguments qu'ils circulent sans s'incarner dans des acteurs en interactions ?

Or, il nous semble que l'analyse des controverses est souvent plus inspirée par des travaux en sociologie des sciences, que par l'analyse des communications sociales. Un grand nombre de controverses étudiées renvoient à des problèmes publics qui ont une forte composante scientifique et technique. La pratique institutionnalisée de la controverse remonte à la *disputatio* médiévale. Elle s'est développée avec l'avènement des sciences expérimentales au xvii^e siècle, empruntant certaines de ses procédures à la sphère du droit (Shapin, 1991), et elle se déploie également dans l'espace normé de l'épistémologie classique popperienne qui exige l'épreuve permanente de la réfutation. L'intérêt des sciences sociales pour les controverses socio-scientifiques correspond à une extension de l'intérêt porté à la controverse scientifique une fois que celle-ci se déploie dans un espace public élargi. Les études de sciences ont revisité profondément les conceptions internalistes de l'activité de recherche, et mis au jour les liens entre des positions de légitimité scientifique, les arguments mobilisés, des pouvoirs, des instrumentations, des pratiques professionnelles, une économie, etc. La sociologie des controverses (Callon, 1981) s'inscrit dans ce continuum conceptuel, empirique et institutionnel d'un intérêt pour la dispute savante et ses agencements normatifs, matériels et sociaux.

Cette migration de l'intérêt depuis la dispute savante vers la controverse sociotechnique a certes intégré au passage quantité de dimensions politiques et culturelles qui participent désormais de la vision des sciences du point de vue des sciences sociales. Mais les auteurs concernés minorent généralement les enjeux proprement médiatiques de la recherche, ce qui est d'ailleurs le cas dans pratiquement tout le domaine dit « sciences technologies et société ».

Il nous semble que les études de sciences ne décrivent pas assez la très grande hétérogénéité et l'importance des pratiques et dispositifs de communication dans la recherche scientifique, et *a fortiori* la manière dont des enjeux de communication peuvent surdéterminer des choix et des pratiques scientifiques, notamment dans la recherche sur projet.

Un premier objectif de la réflexion sur les liens entre controverse et communication, serait d'apporter des cadres théoriques et des enrichissements empiriques aux dynamiques décrites par la sociologie des controverses. Ces enrichissements peuvent être produits de deux manières :

- en précisant le fonctionnement général des médias, et en exploitant les résultats, nombreux, relatifs à l'analyse des discours médiatiques à propos de sciences dans les médias (presse, télévision, etc.);
- en intégrant les travaux relatifs à la dimension d'emblée communicationnelle de la recherche : celle-ci peut en effet être considérée comme un milieu professionnel hétérogène dans lequel les enjeux de performance communicationnelle sont très liés au processus de production des savoirs.

Dans le premier cas, il s'agit de tenir compte des travaux sur les médias, le journalisme et les discours médiatiques pour éviter l'illusion qu'il existerait une sorte d'espace médiatique ouvert (une « arène », pour reprendre le lexique de la sociologie des controverses) où les acteurs s'exprimeraient en coprésence selon le modèle parlementaire, de manière visible et observable par un public. Les médias ne sont pas seulement des espaces de déploiement de stratégies d' enrôlement ou de mise en visibilité d'arguments, de positions ou d'acteurs. Ce sont aussi des espaces fortement structurés par des enjeux professionnels, économiques, sémiotiques, politiques et cognitifs autonomes.

Les travaux portant sur les discours de presse ou de télévision ont montré la spécificité énonciative d'une chaîne de télévision ou d'un quotidien, par exemple, et comment cette spécificité intervient dans la manière dont

des individus, des groupes sociaux ou des organisations sont convoqués, cités, ou omis dans les discours. Entre les travaux d'Eliseo Verón (1981) sur une crise sociotechnique (l'incident de la centrale nucléaire de Three Miles Island) et les travaux postérieurs de Suzanne de Cheveigné (2000) et Igor Babou (2004) sur le traitement médiatique de thématiques scientifiques à la télévision et dans la presse, on constate une attention croissante portée non plus seulement à tout ce qui relève de la dynamique déployée suite à un événement (quels sont les acteurs mobilisés, les registres énonciatifs, les représentations) mais aussi à des évolutions sur le long terme des visions du monde et des modes de construction du discours (notamment les rapports de légitimité et les manières de rendre présents, sous forme discursive, des énonciateurs et un public) : le traitement des crises environnementales n'est pas le même selon la chaîne de télévision qui en parle, de même que les rapports à l'autorité politique et scientifique¹.

Cette spécificité des médias oblige à les considérer comme des acteurs à part entière des controverses qu'ils traitent. Plus encore, elle renvoie à des conceptions théoriques des médias comme espaces ayant une opérativité symbolique (même s'ils sont partiellement dépendants de la maîtrise d'une technologie de transmission d'information) dans lesquels on entre et dont on sort, qui incluent des acteurs sociaux très divers, en excluent d'autres, structurent leurs rapports, et construisent une manière d'être public. Dans *L'affaire Sokal ou la querelle des impostures*, Jeanneret (2000) montre qu'il peut être beaucoup moins éclairant de penser cette affaire comme une « controverse » que comme une querelle, un ensemble de malentendus relatifs aux postures et engagements énonciatifs dans une diversité d'espaces éditoriaux. La description qu'il propose réintroduit une attention à une série d'événements qui relèvent d'une vie matérielle et symboliques des êtres culturels plus que de l'argumentation. L'affaire Sokal, rappelle-t-il, est tout sauf un « laisser faire » ou un « laisser dire ». Jeanneret suit pas à pas les frontières, les

interventions, les engagements parfois brouillés au sein de cette querelle, dans une analyse libérée de la contrainte de rendre compte uniquement des positions ou des arguments des acteurs. Il se centre davantage sur des dynamiques éditoriales et médiatiques et sur la description des espaces de la communication. Ceux-ci sont traversés ou révélés par les productions médiatiques qui se sont enchaînées pendant l'affaire Sokal. En poussant dans sa logique propre une attention aux enjeux autonomes de la communication dans ce type d'affaire, on pourrait même envisager la controverse comme étant une catégorie, hétérogène (regroupant des disputes scientifiques, des problèmes publics mobilisant des dimensions scientifiques, des activités et productions relevant des logiques d'industrialisation médiatique, etc.) qu'éclaire de manière originale une perspective définie non pas dans son lien à l'activité scientifique, mais du point de vue des découpages et concepts utilisés pour étudier les communications sociales.

Dans le second cas, il s'agit de préciser le caractère d'emblée médiatique de l'activité scientifique, qui s'exerce dans des établissements professionnellement gérés. Il ne nous semble pas possible de penser les sciences sans mobiliser les dispositifs de médiation éditoriaux et médiatiques, qui ne se limitent pas à faire circuler des productions et des énoncés, mais qui les travaillent et les transforment en permanence. Les travaux de Jacobi (1999) et Latour et Fabbri (1977) ont questionné très fortement l'idée d'une littérature scientifique primaire qui serait élaborée dans un espace proprement scientifique, avec des règles qui ne seraient que le prolongement de l'activité cognitive. La distinction entre littérature primaire et discours médiatiques à propos de sciences est théoriquement difficile à tenir et il y a tout intérêt à chercher des différences ailleurs que dans l'imaginaire d'un espace interne où les pratiques de communication scientifiques seraient entièrement régulées par les enjeux cognitifs (publication, séminaires, colloques, etc.).

En outre, l'enquête sur les pratiques quotidiennes des chercheurs (Babou et Le Marec, 2008) a montré à

quel point le fonctionnement professionnel quotidien de la recherche est dépendant d'activités de communication incessantes qui mobilisent des savoirs et des savoir-faire de la communication. Outre ceux-ci, ce sont également des dispositifs et des espaces sociaux de la communication qui ont pris leur autonomie au sein de la pratique scientifique.

Qu'il s'agisse de discours ou de pratiques, des conceptions théoriques de l'espace peuvent différencier ou relier des manières de conceptualiser les controverses et la communication, sans les hiérarchiser. On peut penser leur articulation à partir d'une commune attention à l'espace social englobant, l'espace public, pour autant qu'on conceptualise cet espace en tenant compte de son caractère différencié : loin de l'idée d'une « arène » globale et homogène, nous allons maintenant voir comment les sciences de la communication et la sociologie des controverses se distinguent dans leurs conceptions, parfois implicites, de la structuration de l'espace public.

Les conceptions de l'espace public : un opérateur du lien entre communications sociales et controverses

Si l'on s'intéresse aux enquêtes produites sur les médias et l'espace public en sciences de l'information et de la communication, et qu'on les compare avec les travaux en sociologie pragmatique ou en sociologie des controverses, on peut distinguer trois types de description du fonctionnement de l'espace public médiatique.

Tout d'abord, une conception structurale de l'espace public médiatique, dans la lignée des travaux de Moscovici (1961) sur l'image de la psychanalyse dans la presse française et de ceux de Verón (1981 ; 1984) sur la presse féminine ou d'information, les magazines d'information et les journaux télévisés. Les médias dessinent une sorte de

mosaïque de positions, que l'on peut décrire soit en analysant les représentations construites, véhiculées, ou transformées d'un thème médiatisé, soit en observant l'appareil énonciatif mis en place sur le long terme par telle ou telle institution médiatique. On sait que les médias élaborent des « contrats de lecture », sortes d'images concrètes de la relation que souhaite établir tel média avec tel lectorat potentiel (Verón, 1985 ; Jeanneret et Patrin-Leclère, 2004) et que l'on peut décrire par les méthodes de l'analyse de discours.

Ces « contrats » sont stables dans le temps et leurs évolutions font souvent l'objet de stratégies dont l'étude est confiée à des cabinets de consultants en communication, ou à des universitaires, dans le cadre de pratiques empruntant également à un empirisme professionnel. Ils sont chargés de construire une image stable et repérable de la relation entre le média (ses journalistes, ses rubriques, ses thèmes récurrents, etc.) et le public qu'il s'attend à intéresser. La variation des dispositifs énonciatifs renvoie alors, dans la perspective d'une analyse du discours, aux tensions entre institutions médiatiques dans leur champ de concurrence économique et discursif. Que l'on étudie des structures narratives, des modalités d'énonciation ou des représentations, l'espace public médiatique ressemble souvent à une sorte de topographie au sein de laquelle chaque média (tel quotidien, tel magazine, telle chaîne de télévision) occupe une place, à la frontière d'autres médias qui construisent d'autres contrats de lecture avec leurs publics, d'autres identités discursives, d'autres mises en scène de la relation entre l'institution et son public. Cette conception structurale d'un espace public comme topographie des positions de concurrence est focalisée sur les conditions de production du discours – pendant post-marxiste de l'analyse des conditions de production de l'idéologie par la mise en variation des infrastructures économiques (Séguin, 1994). Dans le cadre de ce paradigme, qui a bénéficié des apports des sciences du langage et de la littérature au moment de la création des sciences de l'information et de la communication, l'attention aux textes est fondamentale : une

attention littéraire qui impose de penser le texte comme l'espace de déploiement d'une politique de l'énonciation dont la variation est la caractéristique, le comparatisme la méthode principale d'analyse et la constitution d'un corpus l'acte inaugural.

L'espace public structural qui se dessine là est caractérisé par des puissances déjà en place (les institutions médiatiques), et la fabrique d'un problème public ne peut guère s'étudier autrement qu'en partant du donné – tout de même bien problématique – de l'espace des tensions et des positions dans un champ de concurrence médiatique. On laisse alors de côté d'immenses pans de la vie sociale qui pourraient pourtant être analysés comme des composants de l'espace public.

À côté de ce paradigme médiacentrique, la sociologie d'inspiration pragmatique a mis en pratique des cadres théoriques, et a elle aussi problématisé ses objets au sein d'enquêtes ayant un « air de famille », plus qu'un cadre réellement formalisé. On peut y distinguer deux manières d'analyser comment un problème devient public : soit sous l'angle de la constitution d'un public, soit sous l'angle du suivi de la trajectoire d'une controverse dans un débat public (Cefai, 2013 ; Chateauraynaud, 2011). Quelle est la place accordée aux médias dans ces approches qui analysent l'émergence d'un problème public, son élaboration progressive dans un processus d'auto-institution des publics ? Pour Cefai (2013), les médias ne sont que l'une des dimensions à prendre en compte, sans surévaluer le rôle de leur réception sur la formation d'une opinion, dans un contexte où d'autres médiations agissent tout autant sur les conditions pratiques et idéologiques de construction d'un problème public : « La création de crèches et jardins d'enfants et l'allongement des horaires scolaires ont plus fait pour l'autonomie des femmes que tous les discours d'émancipation. Le développement de marchés de produits biologiques a plus de conséquences sur nos habitudes alimentaires que toutes les préconisations des diététiciens. Mais les *mediascapes* sont partie prenante de

la configuration de ces environnements.» La balistique sociologique de Chateauraynaud (2011) s'intéresse à la trajectoire de controverses qui se développent en traversant trois grands milieux distingués en fonction du degré de symétrie des protagonistes, du degré de codification des épreuves et du type d'indexation (à savoir de contextualisation) des arguments par rapport au milieu : celui des conversations quotidiennes (symétrie des protagonistes, faible codification des épreuves et contraintes locales sur les arguments), celui du débat public et des controverses (symétrie des protagonistes, forte codification des épreuves, contraintes procédurales sur les arguments) et celui du débat politique national (asymétrie des protagonistes, conflits de codes et contraintes globales). La place des médias est explicitement remise en cause avec des arguments qui méritent d'être examinés (2013) :

On aura remarqué qu'aucun statut particulier n'est accordé aux médias et à la mise en scène médiatique des controverses ou des conflits. Deux raisons soutiennent ce choix de construction : d'abord l'autonomie des médias vis-à-vis du politique est un objet de polémiques tellement intense qu'il est vain de vouloir trancher la querelle et qu'il vaut mieux considérer les médias comme des opérateurs de construction de puissances d'expression au même titre que les partis et les institutions politiques. Pas de doute, tout ce qui transite par les médias gagne en puissance d'expression et on est face à une boucle d'autorenforcement. Ensuite, l'organisation des scènes médiatiques prend appui sur des dispositifs existants : on singe la conversation ordinaire; on refait un procès; on mêle sciemment controverse et polémique; on tente de donner une forme au « débat public », notion qui recouvre alors tout ce qui est constitué comme problème public et doit « interpeller » le politique.

Si le premier argument est légitime (le rôle des médias vis-à-vis du politique est tellement débattu qu'on ne saurait

aujourd'hui trancher la querelle ni au plan théorique ni sur des bases empiriques), le second (selon lequel les médias ne seraient finalement que des extensions des communications sociales ordinaires) va à l'encontre de tout ce que les sciences de l'information et de la communication montrent depuis que les médias font l'objet d'enquêtes empiriques. Si nous avons insisté sur la dimension littéraire des apports de notre discipline à l'analyse des médias, c'est justement parce que les textes médiatiques ne se résument ni à des supports ni à des canaux qui relaieraient des communications sociales ordinaires sans les transformer très profondément. Il y a une politique du texte, ce que ne cessent de démontrer les travaux en analyse de l'énonciation et du discours médiatique, et les textes ne sont pas de simples traces d'actions qui leur seraient extérieures. Ils ont une épaisseur propre, une autonomie et une agentivité spécifiquement textuelle. Tout d'abord, en raison de la sérialité constitutive des productions médiatiques, qui les inscrivent dans des genres discursifs. Ensuite, la dimension collective de leur énonciation induit des luttes de pouvoir qui correspondent à une « énonciation éditoriale » (Souchier, 1998) : des pouvoirs de marquer le texte (par des signatures, des logos, une mise en page, des énoncés particuliers, des formes narratives, etc.) se définissent dans le rapport au texte et aux actes d'inscription, sont l'objet de luttes et ne permettent pas de penser les discours médiatiques comme des reprises des communications sociales quotidiennes. Enfin, aucun des dossiers identifiés par le logiciel d'aide à l'enquête sociologique Marlowe n'aurait eu la moindre chance d'être constitué si Marlowe n'avait eu accès à des supports médiatiques pour y repérer les arguments qui témoignent de la mobilisation de publics². Car il faut bien que ces arguments soient matériellement exprimés : sans les médias, qu'ils soient en ligne, identifiés comme des « réseaux sociaux », qu'il s'agisse de la presse papier ou du journal télévisé, sans une attention forte à leur textualité, à leur iconicité, à leur mise en page, aux cadres narratologiques, aux rubriques et aux politiques du texte

qui se dégagent de leur dispositif d'énonciation, aucun contenu ni argumentaire n'est tout simplement perceptible, que ce soit par un sociologue humain ou par un logiciel d'analyse des nœuds et réseaux de controverse. Sans la matérialité des textes, des sons et des images médiatiques, il n'existerait aucune argumentation dans l'espace public en dehors des conversations quotidiennes et des débats en face à face qui ne donnent accès à aucune archive.

Enquête et espaces sociaux

Il existe une manière encore un peu différente de mobiliser l'espace dans une tentative de faire avancer ensemble une analyse des communications très médiacentrée, et une analyse de controverse focalisée sur l'autonomie et la cohérence discursive d'un problème public. Il s'agit, comme nous proposons au début de ce texte, de partager ce que nous fait l'enquête sur ces phénomènes. Ceux-ci ne sont pas extérieurs à nos propres pratiques et espaces. L'enquête est moins une collecte de matériaux qu'une forme d'attention à la solidité d'une conception théorique de ce qu'est un espace social et d'une conception théorique de ce qu'est un processus de transformation. L'enquête nous informe sur les frontières que nous franchissons et sur les dynamiques que nous ressentons. La conception de l'espace public que ce rapport particulier à l'enquête suppose implique l'abandon d'un point de vue panoramique et surplombant sur le paysage social, et donc sur des objets que l'on y découperait, et une connaissance presque tactile des phénomènes qui nous importent et nous impliquent.

L'enquête comme fondement de la démarche de connaissance en sciences sociales est un objet qui peut mettre à l'épreuve l'ensemble des constructions théoriques au service desquelles elle est mobilisée. C'est le cas en particulier pour l'analyse des espaces sociaux. L'enquête engage le chercheur, physiquement, dans des espaces

cohérents (institutionnels, politiques, médiatiques) dont les frontières deviennent perceptibles non pas grâce aux catégories fixées *a priori* pour les besoins de l'enquête (les limites d'un terrain, d'un échantillon ou d'un corpus, par exemple) mais par l'attention développée par le chercheur, lui-même témoin et opérateur de la complexité et de l'hétérogénéité des espaces sociaux dans sa propre intervention. Prenons un exemple : la valeur des publications scientifiques est discutée dans de multiples espaces, éditoriaux et professionnels. À tout moment, il y a un arrière-plan qui est indéniablement ressenti comme celui d'une controverse potentielle entre des conceptions différentes de la valeur dans les sciences (Glassey, Leresche et Moeschler, 2013). On a d'une part les conceptions métriques d'une production scientifique mesurée d'après des critères quantifiés, qui convergent avec les techniques d'évaluation d'une productivité ou d'une performance, et d'autre part les conceptions héritées d'un rapport à la valeur scientifique indépendante de la mesure : qualité de l'argumentation, pertinence, originalité, autorité, prestige des auteurs, etc. L'enquête sur les pratiques de recherche au quotidien peut faire apparaître – à une échelle certes limitée, mais de manière particulièrement précise – une différenciation des espaces dans lesquels les chercheurs s'investissent pour des aspects désormais disjoints de leur activité. Ils peuvent ainsi répondre aux exigences du management en tant que professionnels salariés, tout en restant sur un autre plan amateurs passionnés de leurs propres pratiques. Il en est de même pour les situations de controverses, qui impliquent des états (de passion, de tension), particulièrement sensibles pour le chercheur. Par exemple, dans son enquête sur le projet d'un barrage hydroélectrique en Patagonie chilienne, Claudio Broitman (2015) éprouve directement lors des entretiens la force de conviction de ses interlocuteurs et il exploite cette capacité ressentie à convaincre de la part de ceux qui se sentent être partie prenante d'une controverse, ce qui n'est pas le cas de tous ceux qu'il rencontre. Babou (2009), dans son enquête sur ce que

fait le « problème des baleines » aux habitants d'un petit village de la Péninsule Valdés, raconte un trajet en voiture avec un enquêté qui lui propose une forme d'attention à l'environnement que le chercheur exploite ensuite dans sa problématisation des déplacements.

Il nous semble possible, et intéressant, de pouvoir distinguer la nature des engagements et des présences dans un texte ou dans un espace, selon que la présence est consentie ou subie. On a ainsi pu montrer, dans une série de recherches sur la comparaison entre les discours télévisuels et muséographiques, les conditions dans lesquelles on pouvait faire le lien, ou pas, entre la présence dans le discours et l'engagement physique et symbolique des acteurs dans un espace social (Babou et Le Marec, 2003 ; Le Marec et Babou, 2004 ; Le Marec et Babou, 2006).

Une des manières d'articuler analyse des controverses et communication pourrait donc consister en l'abandon d'une conception des discours et des espaces sociaux établie à partir des possibilités de les constituer en corpus ou en échantillons de populations. Il s'agirait d'une part de renforcer la théorisation et l'analyse empirique d'une politique des textes et des documents déjà présente dans l'analyse des médias en sciences de l'information et de la communication, grâce à l'héritage littéraire et linguistique de notre discipline. Il s'agirait d'autre part de s'inscrire plus, d'un point de vue sociologique, dans la théorisation

et l'analyse empirique de la signification des présences et des engagements physiques (saisis grâce à l'enquête) au sein et entre les espaces sociaux. S'inscrivant d'entrée de jeu dans l'hybridité des dispositifs et des milieux au sein desquels se déploient les controverses et la communication, et refusant l'autodéfinition empirique des objets (le corpus des archives de telle controverse, ou le groupe social réuni autour de tel problème public), une entrée dans les controverses par la politique des textes et l'engagement des acteurs au sein ou entre les espaces sociaux qu'ils occupent est une manière de problématiser le lien entre communication et controverse : et surtout de le problématiser par l'enquête, plus que par un amont théorique surplombant.

Il nous semble que c'est par une démarche inductive de ce type que l'on peut faire apparaître la dimension nécessairement réflexive de tout énoncé circulant – réflexive car débattue et négociée – et l'épaisseur sémiotique et physique de tout engagement dans une pratique discursive. Cela n'enlèverait rien à la légitimité d'une analyse argumentative des controverses, ni à celle de la constitution de publics autour d'un thème sociotechnique. Cela apporterait en revanche des éléments de compréhension du caractère hybride de situations qui sont trop souvent occultées par les méthodes classiques comme le recueil d'un corpus et la constitution d'un échantillon.

NOTES

1. À l'époque de l'étude réalisée par Cheveigné, la chaîne publique mettait l'accent sur les mobilisations et les actions de solidarité lors des crises et catastrophes, tandis qu'une chaîne privée mettait en avant l'impuissance de l'État et la désorganisation des services.
2. Marlowe est un logiciel d'aide à l'enquête en sociologie sur les controverses mis en place par Francis Chateauraynaud et son équipe au sein du Groupe de sociologie pragmatique et réflexive de l'École des hautes études en sciences sociales. Voir : <prosperologie.org/?sit=41>, consulté le 28/07/2015.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BABOU, I. et LE MAREC, J., « Les pratiques de communication professionnelle dans les institutions scientifiques », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 2, n° 1, 2008, p. 115-142.
- BABOU, I. et LE MAREC, J., « Science, musée et télévision : discours sur le cerveau », *Communication et langages*, n° 138, 2003, p. 69-88.
- BABOU, I., *Le Cerveau vu par la télévision*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.
- BABOU, I., *Disposer de la nature. Enjeux environnementaux en Patagonie argentine*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- BARTHES, R., « Éléments de sémiologie », *Communications*, n° 4, 1964, p. 91-135.
- BROITMAN, C., « De la sensibilité dans l'échange : entretien, empathie et malaise », *Sciences de la société*, n° 92, 2014, p. 79-93.
- Callon, M., « Pour une sociologie des controverses technologiques », *Fundamenta Scientiae*, vol. 2, n° 3-4, 1981, p. 381-399.
- CEFAÏ, D., « L'expérience des publics : institution et réflexivité », *EspacesTemps.net* [en ligne], 4 mars 2013. En ligne : <www.espacestems.net/articles/lexperience-des-publics-institution-et-reflexivite/>, consulté le 22/09/2015.
- CHATEAURAYNAUD, F., *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Petra, 2011.
- CHEVEIGNÉ, S. (de), *L'Environnement dans les journaux télévisés. Médiateurs et visions du monde*, Paris, CNRS éditions, 2000.
- GLASSEY, O., LERESCHE, J.-P. et MOESCHLER, O., *Penser la valeur d'usage des sciences*, Paris, éditions des Archives contemporaines, 2013.
- JACOBI, D., *La Communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999.
- JEANNERET, Y., *L'Affaire Sokal, ou la querelle des impostures*, Paris, Presses universitaires de France, 2000.
- JEANNERET, Y. et PATRIN-LECLÈRE, V., « La métaphore du contrat », *Hermès*, n° 38, 2004, p. 133-140.
- LATOURE, B. et FABBRI, P., « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 13, 1977, p. 81-95.
- LE MAREC, J. et BABOU, I., « Cadrages médiatiques et logiques commémoratives du discours à propos de sciences : musées, télévision et radioactivité », *Communication*, vol. 24, n° 2, 2006, p. 74-96.
- LE MAREC, J. et BABOU, I., « La génétique au musée : figures et figurants du débat public », *Recherches en communication*, n° 20, 2004, p. 205-224.
- MOSCOVICI, S., *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France, 1961.
- SAUSSURE, F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995 [1916].
- SÉGUIN, E., « Unité et pluralité de l'analyse de discours », *Langage et société*, n° 69, 1994, p. 37-58.
- SHAPIN, S., « Une pompe de circonstance. La technologie littéraire de Boyle », in CALLON, M. et LATOUR, B. (dir.), *La Science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1991, p. 37-86.
- SOUCHIER, E., « L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les Cahiers de médiologie*, n° 6, 1998, p. 137-145.
- VERÓN, E., *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three Mile Island*, Paris, Minuit, 1981.
- VERÓN, E., « Quand lire c'est faire : l'énonciation dans le discours de la presse écrite », in IREP, *Sémiotique II*, Paris, IREP, 1984, p. 33-56.
- VERÓN, E., « L'analyse du contrat de lecture : une nouvelle méthode pour les études de positionnements de supports presse », in IREP, *Les Médias, expériences, recherches actuelles, applications*, Paris, IREP, 1985.